

**Séance du 07 février 2022**

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

**Objet : Acceptation don**

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le sept février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

**Date de la Convocation du Conseil Municipal** : 01/02/2022

**Présents** : Jean-Marc DUPOUY, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT, François DEDEBAN, Laurent DUMARTIN, Joel VIDOT et Gérard DUYTSCHÉ

**Absent excusé** : Gaelle MARTIN, Paula MARTINET

Le Conseil a élu pour Secrétaire Monsieur François DEDEBAN

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du don de 200€ de Mme Nadine PALENGAT.

L'avis du Conseil municipal est requis pour pouvoir encaisser ce chèque de 200€.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

- ACCEPTE le don de 200€ de Mme Nadine PALENGAT, sans conditions ni charges ;
- CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
DUPOUY Jean-Marc